Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À RIO DE JANEIRO

ATTENTION : LE DEPOT DE LA DEMANDE SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE (CNIS)

Personne mineure - Première demande de carte d'identité

Je suis le représentant légal, je me présente **avec mon enfant** lors du **dépôt** de la demande et du **retrait** de la carte d'identité. S'il a moins de 12 ans, sa présence au retrait n'est pas nécessaire.

Je fournis les documents suivants:

☐ **Copie intégrale originale d'acte de naissance français :**

- **Si l'enfant est né(e) en France :**

Je demande l'acte à la mairie de son lieu de naissance : cette démarche peut être faite en ligne

- **Si l'enfant est né(e) au Brésil :**

-Soit : l'acte a déjà été enregistré par le service Etat-civil du consulat général : le fournir
-Soit : l'acte n'a pas été enregistré par le service Etat-civil du consulat général : je dois le faire enregistrer au préalable en m'adressant au service État-civil

- **Si l'enfant est né à l'étranger (hors Brésil) :**

Je demande l'acte au Service Central État -civil de Nantes(SCEC) : cette démarche peut être faite en ligne

La demande de carte d'identité ne sera validée qu'une fois l'acte de naissance français établi

☐ **Autorité parentale :**

- Pièce d'identité du représentant légal qui fait la demande de carte d'identité
- Le livret de famille : présentation de l'original
- En cas de séparation des parents ou de divorce : copie du jugement (de séparation ou de divorce)

☐ **Justificatif d'identité de l'enfant :**

Document d'identité si mon enfant en possède un :

- Carte d'identité ou passeport, français ou d'une autre nationalité

☐ **Justificatif de domicile récent au nom du représentant légal :**

- Facture d'électricité, de gaz, de téléphone ou contrat de bail
- ou si je suis hébergé(e) attestation sur l'honneur de l'hébergeant avec copie de sa pièce d'identité et justificatif de domicile

☐ **Une photographie :**

- Récente, parfaitement ressemblante et conforme aux normes françaises
- **Le fond blanc est interdit.** Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair)

☐ **Nom d'usage :** Si je souhaite mentionner pour la première fois un nom d'usage

- Autorisation écrite de l'autre parent avec copie de sa carte d'identité

Tarif et paiement :

- **Gratuit**

Informations à connaître :

- Taille
- Adresse électronique du représentant légal

Attention, l'administration se réserve la possibilité de demander toute pièce complémentaire nécessaire à l'examen du dossier